

Inondations et politiques locales, quelles leçons tirer ?

Les inondations sans précédent vécues en Wallonie et dans notre commune en juillet dernier ont marqué les esprits. Les dégâts ont été importants, voire très importants pour certains sinistrés ottignois... S'en est suivi un formidable élan de générosité dont nous pouvons tous nous féliciter.

Soyons de bon compte, les autorités communales ne peuvent être tenues pour responsables des catastrophes naturelles et la récupération politique en la matière ne serait pas correcte ! Cela étant dit, a posteriori, nous devons pouvoir faire le débriefing de l'action publique locale dans la gestion de la crise, en vue de s'améliorer... Pourquoi avons-nous attendu le jeudi soir pour confectionner et distribuer des sacs de sable (quand Wavre les distribuait depuis le mardi) ? Aurions-nous pu organiser une communication heure par heure sur les réseaux sociaux comme ce fut le cas à Court-Saint-Etienne ? Il faut pouvoir répondre à ces questions pour faire (encore) mieux dans le futur... Aussi aurons-nous été attentifs à l'état des lieux qui aura été dressé par le Collège en séance publique du Conseil communal de septembre (et donc après la rédaction de cet article).

Il semble, a priori, que l'on puisse déjà tirer quelques leçons en matière d'aménagement du territoire. Comme le déclarait récemment une ancienne conseillère communale écolo : il faudrait « *arrêter de bétonner, plus végétaliser, moins asphalter, imperméabiliser les sols, rénover le bâti existant, arrêter de croire ceux qui nous disent qu'il faut plus et encore plus construire, dans certaines villes wallonnes, c'est deux fois plus de constructions que de besoins réels, ...* ». Nous ne pouvons qu'approuver cette déclaration frappée au coin du bon sens.

Nous nous interrogeons dès lors sur l'action de ce même parti ces dernières années. Faut-il rappeler qu'à Ottignies-Louvain-la-Neuve, les écolos sont à la manœuvre depuis plus de 20 ans, et que les projets immobiliers se sont succédé à la faveur de plusieurs milliers (!) de nouveaux logements ces 20 dernières années. Nous n'avons cessé, depuis les bancs de l'opposition, de dénoncer le « tout béton », et de réclamer une plus faible densité de ces nouvelles constructions...

Que penser, par exemple du projet Courbevoie dont les aménagements aux abords des voies ferrées sont fortement critiqués par l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (l' « AH ») ? Il s'agit d'un projet coûteux qui a pour but de rapprocher les quais des automobilistes au détriment des autres usagers. Le

projet est de surcroît situé en zone classée « inondable » par la Région wallonne et a déjà été inondée à plusieurs reprises depuis début juin, notamment dans le Park & Ride du RER. Une situation qui n'est inconnue ni des autorités fédérales ni régionales, encore moins de notre commune puisqu'elle a été dénoncée plus d'une fois par l'AH, laquelle précise que « *pourtant l'étude de cet aspect a été reportée à plus tard et les travaux ont déjà commencé, avec une augmentation de l'imperméabilisation à l'opposé du principe Stop Béton que le gouvernement wallon souhaite accélérer* ». Et de préciser que le projet « *anticipe une hypothétique sur-construction avec deux murs de soutènement, financés par de l'argent public; ils anéantiraient irréversiblement le haut potentiel intermodal de la zone et cette sur-construction créerait de surcroît une gare tunnel en cul-de-sac* » (La Libre, 15 août 2021).

Que penser des projets « Bénémat » à Limelette, et « Bétons Lemaire » à Ottignies? A Louvain-la-Neuve, on ne fait que prolonger la « dalle » et le projet de nouveau quartier « Athéna Lauzelle » ambitionne, à lui seul, plus de 1.200 nouveaux logements avec des densités de 100 à 180 logements/ha selon la zone et des immeubles jusqu'à 6 étages... Alors que les prévisions démographiques sont plutôt à la baisse ou tout à au plus à la stabilisation (la population a légèrement diminué ces dernières années dans notre commune).

Ces projets de masse ne sont-ils pas synonymes d'imperméabilisation des sols, de béton, d'asphaltage et d'une dévégétalisation inévitable de ces zones ?

Les politiques d'aménagement du territoire doivent tenir compte des « nouveaux » aléas climatiques... Engageons-nous dans un aménagement durable de notre territoire... Et ce n'est pas le tout de le dire, il faut passer à l'acte ! ●

Pour le groupe OLLN 2.0-MR,
Nicolas Van der Maren
Conseiller communal
Chef de file